



AGRÉGATION, ABERRATION ?

10 Mars 2017

Faut-il passer sous les fourches caudines ? Après une année d'échange à l'université de Princeton pour découvrir l'enseignement de l'Antiquité outre-Atlantique, René de Nicolay prépare l'agrégation de lettres classiques et nous raconte le destin parfois surprenant d'un agrégatif aujourd'hui.

Il est de bon ton aujourd'hui de dire pis que pendre de l'agrégation. Concours d'un autre temps, créé en 1766 pour pallier le départ des Jésuites expulsés, le niveau de ses exigences serait hors de proportion avec les réalités de l'enseignement dans le secondaire.

Initialement destinés à exercer leur sacerdoce au lycée et en classes préparatoires, où la relative complexité des programmes légitime leur présence, les agrégés sont pourtant nombreux à œuvrer au collège (25 % d'entre eux, 33 % pour les stagiaires^[1]) : il y aurait donc contradiction entre vocation et réalité, propre à créer de profondes frustrations^[2]. Quant au lycée, la nécessité de rattraper avant le baccalauréat les plus criantes lacunes des élèves peut donner aux d'agrégés le goût amer de la déception, après des années d'études supérieures poussées.

Ces circonstances expliquent sans doute la désaffection des étudiants de l'Université et des élèves de l'Ecole Normale Supérieure pour l'agrégation^[3]. Mal adaptée à l'enseignement secondaire (notamment en raison de l'absence d'un réel contrôle des capacités pédagogiques et didactiques des candidats), l'agrégation ne serait pas non plus utile comme examen officieux d'entrée dans l'enseignement supérieur. En effet, elle exigerait des candidats un certain conformisme intellectuel, leur inculquant l'art de se fondre dans le moule dessiné par le jury, plutôt que de les inviter à l'originalité et la spéculation intellectuelle, qualités qu'on est en droit d'attendre d'un universitaire^[4]. Bref, inadaptée au secondaire autant qu'au supérieur, l'agrégation, concours bâtard, mériterait à 251 ans de rejoindre au cimetière le service militaire obligatoire, le Commissariat général au plan et le

ministère des PTT.

La présente chronique et celles qui suivront auront pour but de fournir à ces débats légitimes le point de vue, non pas même d'un agrégé, mais de son fœtus, l'agrégatif encore dépourvu d'esprit de corps et de la partialité qui l'accompagne habituellement. En évoquant sous tous ses aspects l'expérience de la préparation du concours, l'auteur de ces lignes souhaiterait donner au lecteur un panorama de ce qu'est aujourd'hui l'agrégation, afin que ce dernier puisse s'en faire sa propre idée.

Préparant l'agrégation externe de lettres classiques, c'est d'elle seule que je pourrai bien sûr parler avec tant soit peu de précision. Je crois pourtant que cette espèce particulière du genre agrégation est un échantillon assez représentatif du concours dans son ensemble : classique des classiques, Fort Knox des trésors de conservatisme que sont le thème grec ou la version latine, elle connaît une crise profonde (en 2016, seuls 67 des 87 postes proposés ont été pourvus, pour 227 candidats à l'écrit et 159 admissibles, parce que le niveau des candidats a été jugé insuffisant), et les reproches d'archaïsme devraient la frapper de plein fouet[5]. Quant au problème de la désillusion des agrégés, ceux qui sont passés sous les Fourches Caudines en lettres classiques sont censés enseigner trois matières (français, latin et grec) au collège et au lycée (éventuellement en classes préparatoires, vers la fin de leur carrière), et ils sont les premiers à savoir combien la rencontre avec les élèves impose une recomposition radicale de leur savoir, de leur façon de s'exprimer et de présenter leurs idées[6]. Pourquoi apprendre les règles du thème latin, quand il s'agira le moment venu d'enseigner aux tout jeunes latinistes les bases élémentaires de la grammaire française ?

Commençons par le commencement : en quoi la préparation à l'agrégation consiste-t-elle ? Sur quoi le candidat est-il examiné ? Quelles sont les épreuves, et le programme du concours ? En répondant à ces questions, j'essaierai d'esquisser une réponse à la question fondamentale : l'agrégation forme-t-elle efficacement à l'enseignement dans le secondaire ou à l'Université ?

L'agrégation de lettres classiques, comme la plupart des concours de la fonction publique, comporte des épreuves écrites et des épreuves orales.

À l'écrit, les candidats planchent sur cinq exercices : thème et version en latin et en grec (soit en tout quatre épreuves, chacune de quatre heures avec un coefficient 4), et une dissertation de littérature française (sept heures, coefficient 16). La dissertation en question porte sur l'une des six œuvres mises chaque année au programme par le jury (l'ensemble comporte systématiquement une œuvre du Moyen-Âge, puis une œuvre par siècle du XVIème au XXème siècle)[7]. La balance des coefficients (16 pour la dissertation française, 24 pour les quatre épreuves de langues anciennes lorsqu'on les additionne) montre bien l'importance que le jury accorde à la maîtrise de la littérature française : destinés à enseigner le français aux côtés de leurs camarades de lettres modernes, les agrégés de lettres classiques doivent être capables d'expliquer des œuvres-clés de l'histoire littéraire de la France.

À l'oral, cinq épreuves permettront de départager les admissibles : deux explications de textes anciens, deux explications de textes français, et la fameuse leçon. Procédons dans l'ordre.

Des deux explications de textes anciens, l'une porte sur un texte issu d'une œuvre mise au programme, l'autre sur un texte hors-programme. Le programme d'auteurs anciens est constitué comme suit : quatre auteurs grecs, quatre auteurs latins, répartis de telle sorte que les principaux genres (théâtre, histoire, éloquence, poésie, philosophie) et les

principales périodes (en grec, les périodes archaïque, classique et hellénistique ; en latin, les périodes classiques, postclassiques et tardives) soient représentées par au moins une œuvre. Quelques jours avant l'oral, le candidat tire au sort pour savoir si l'épreuve sur texte du programme portera sur un passage extrait du contingent des œuvres grecques ou celui des œuvres latines ; la civilisation sur laquelle il n'aura pas été examiné lors de cette épreuve fournira le texte de l'épreuve hors-programme. Dans les deux cas, l'épreuve consiste en un commentaire, composé ou linéaire *ad libitum*, d'un texte découpé par le jury. Elle dure 50 minutes (35 minutes d'explication, 15 minutes de reprise et d'échange), et se voit dotée du coefficient 8.

Les deux explications de textes français sont aussi des commentaires. L'une porte nécessairement sur l'auteur médiéval au programme (épreuve de 35 minutes de commentaire plus 15 minutes de reprise, coefficient 5), et l'autre sur une des cinq œuvres françaises restantes (épreuve de 45 minutes de commentaire plus 15 minutes de reprise, coefficient 9).

Enfin, la leçon. Epreuve emblématique de l'agrégation, elle présente en lettres classiques deux modalités (il en va de même en lettres modernes) : la leçon proprement dite, qui consiste à traiter de la présence dans une des œuvres du programme (ancienne ou française) d'un thème général (exemples tirés de l'année 2016 : « Le deuil dans *Alceste* d'Euripide » ; « Ironie et persuasion dans les *Pensées* de Pascal »), et l'étude littéraire, qui est un commentaire composé d'un long passage d'une œuvre (parmi les sujets donnés en 2016 : « Les *Amours* de Ronsard, sonnets 37 à 54 » ; « *Le Mariage de Figaro*, acte II, scènes 4 à 17 »). L'épreuve se prépare en six heures, et se déroule en cinquante-cinq minutes (40 minutes d'exposé, 15 minutes de reprise).

De ce panorama des épreuves, nécessaire avant toutes choses, j'aimerais tirer une brève conclusion. « Je sais comme je parle, et le Ciel voit mon cœur » (*Tartuffe* est au programme cette année) : je ne crois pas être un thuriféraire aveugle des méthodes de l'enseignement supérieur français. Or j'admets avec d'autant plus de plaisir que l'agrégation de lettres classiques permet à celui qui la prépare d'acquérir des notions solides, d'approfondir ses connaissances ou d'élargir son horizon.

En effet, le programme est large, puisqu'il vise à équiper l'éventuel agrégé d'un bagage assez solide pour faire face aux exigences des programmes de français, de latin et de grec dans le secondaire. Après une ou plusieurs années de master dédiées à la recherche, il est très plaisant de prendre un peu de hauteur, de combler des lacunes, de tisser des liens entre des époques et des genres différents. Ainsi les plus portés à la philosophie auront-ils l'occasion de se frotter de près à la poésie et à l'histoire, ce qui ne peut que leur faire le plus grand bien. La plupart des auteurs anciens avaient eux-mêmes une connaissance très fine des différents genres littéraires, des œuvres du passé comme de celles de leur époque. Cicéron a traduit (les *Phénomènes* d'Aratos) et écrit lui-même de la poésie (le fameux *De consulatu suo*), traité de la façon d'écrire l'histoire (voir par exemple le deuxième livre du *De Oratore* et la fin du *Brutus*, où il commente le style de César), mis en scène des dialogues philosophiques en reprenant et adaptant la méthode de Platon, et bien sûr composé des discours imbibés de sa fréquentation assidue des orateurs grecs (ce dont ses traités rhétoriques témoignent amplement). Bref : dans la littérature antique, tout se tient, et les œuvres s'éclairent mutuellement. On gagne donc à les étudier ensemble.

Or la préparation de l'agrégation de lettres classiques révèle au candidat, s'il en a jamais douté, combien cette *συνπαθεία* qui unit les grands esprits de l'Antiquité relie aussi les Modernes aux Anciens. C'est une réelle joie de lire Montaigne, qui est cette année l'auteur

du XVI^{ème} siècle, en même temps que Platon, Lucrèce et Sénèque, eux aussi au programme. Les références et citations si riches dans les Essais en sont éminemment éclairées. La notion de lettres classiques prend tout son sens.

Le dosage du programme est subtil : il compte déjà quatorze œuvres (huit anciennes et six françaises, bien que le nombre cette année se porte à quinze, puisque *Tartuffe* et le *Misanthrope* y sont tous deux inscrits), et davantage empêcherait d'étudier ces textes avec l'attention qu'ils requièrent. C'est sur ce point que j'aimerais conclure cette première chronique : joignant la précision dans la lecture des textes à la largeur de la vision, l'agrégation de lettres classiques satisfait le spécialiste et le généraliste qui sommeillent en la plupart d'entre nous. Que l'on se destine à l'enseignement secondaire ou au supérieur, c'est donc une préparation utile et plaisante. C'est incontestablement à mettre à son crédit.

[1] Les stagiaires sont les agrégés qui viennent de réussir le concours, qui ont choisi de ne pas faire de doctorat ensuite, et qui doivent enseigner un an dans un établissement choisi pour eux par l'Education nationale pour « valider » leur agrégation. Cette année s'accompagne d'une formation pédagogique dans les ESPE (Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation) des différentes académies.

[2] Voir « L'agrégation pourrait être un fleuron de la France », article de B. Lochmann, présidente de la Société des agrégés, donné au Figaro étudiant le 24 mars 2016 (<http://etudiant.lefigaro.fr/orientation/actus-etconseils/detail/article/...>).

[3] Pour l'Ecole Normale Supérieure, voir le rapport public annuel de la Cour des Comptes pour l'année 2012, p. 561562 (<https://www.ccomptes.fr/content/download/1830/18356/version/1/file/Ecole...>).

[4] Voir l'attaque de F. Bouthillon, « Nocivité de l'agrégation », dans la revue Commentaires n° 136, printemps 2012, p. 169-178, accessible en ligne (http://www.commentaire.fr/pdf/articles/2012-1-137/2012-1-137_5p_0169_art...).

[5] <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid104591/les-donnees-statistiques-...>

[6] Voir le récit d'A. d'Humières, *Homère et Shakespeare en banlieue*, Grasset-Fasquelle, 2009.

[7] Pour le programme de l'agrégation 2017, voir : http://cache.media.education.gouv.fr/file/agregation_externe/54/4/p2017_agreg_ext_lettres_class_556544.pdf.

Tags :

[Agrégation de Lettres Classiques](#)
